

Aimons-nous notre liberté ? Trop ? Pas assez ? En tout cas, Dieu aime notre liberté et nous ne mesurons sans doute pas combien. Cette liberté est en chacun de nous un signe privilégié de l'image de Dieu inscrite par lui à tout jamais dans notre être. Dieu nous a créé par un acte d'éminente liberté : "faisons l'homme" (Gn 1,26) et il nous a donné en partage cette capacité de discerner le plus grand bien, de le choisir, de l'accomplir... et même d'en goûter les fruits ! La liberté n'est pas une structure inerte qui nous permet de choisir A ou B mais un chemin, un travail, que l'Esprit du Christ vient inlassablement féconder de l'intérieur.

Etre libre c'est accomplir le bien parce que seul le bien fait grandir, choisir le mal c'est demeurer dans l'esclavage. Nous en faisons l'expérience, notre liberté porte une blessure de repli sur soi : "que cette liberté ne soit pas un prétexte pour votre égoïsme" nous redit vigoureusement saint Paul. La civilisation de l'amour ne se construit pas sur l'individualisme. Seul le Christ peut nous en guérir, mais pas sans notre concours.

Être toujours plus libérés par le Christ, pour être toujours plus libres d'entrer un jour dans le Royaume des Cieux, c'est le programme de notre vie terrestre. Dieu ne nous y force pas mais c'est ce qu'il veut pour nous : "C'est pour que nous soyons vraiment libres que le Christ nous a libérés" (Ga 5,1).

Frères et sœurs bien-aimés, nous le savons, nous sommes de passage sur cette terre et nous n'avons que cette vie pour choisir résolument la suite du Christ. Là est la vraie liberté. On la reconnaîtra à ses fruits qui sont ceux de l'Esprit-Saint : "charité, joie, paix, longanimité, serviabilité, bonté, confiance dans les autres, douceur, maîtrise de soi : contre de telles choses il n'y a pas de loi" (Ga 5,22-23).

Père Julien Guérin +

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

Dimanche 30 juin :

9h30 : Messe dominicale

11h : Messe d'action de grâce présidée par le Père Julien Guérin à l'occasion de son départ.

19h : Messe dominicale

Mardi 2 juillet :

20h30 : Mardi de prière

Mercredi 3 juillet :

20h30 : Groupe de Prière

Jeudi 4 juillet :

23h – minuit : Heure Sainte

Samedi 6 juillet :

18h : Messe anticipée

Dimanche 7 juillet :

11h : Messe dominicale présidée

par le Père Benoît Leclerc

19h : Messe dominicale

HORAIRES DE LA PAROISSE (pendant les vacances scolaires)

Messes dominicales

Samedi : 18h. Dimanche : 11h, 19h.

Messes de semaine

Lundi : 18h30.

Du mardi au vendredi : 12h15, 18h30.

Samedi : 12h15.

Adoration Eucharistique

Lundi : 16h30-18h15.

Du mardi au jeudi : 16h30-18h15 ; 19h-20h.

Vendredi : 13h-18h15.

Samedi : 11h-12h; 16h30-17h30.

Dimanche : 17h30-18h30.

Liturgie des heures

Vêpres : lundi et vendredi 19h00.

Accueil par un laïc

Du lundi au samedi : 9h30-12h et 14h-16h30.

Dimanche : 13h-17h30.

Confessions et accueil (prêtre)

Lundi 16h30-18h.

Du mardi au vendredi : 16h30-19h.

Samedi : 16h30-17h30. Dimanche : 17h30-18h30.

Chapelet

Du lundi au vendredi 17h30.

Rosaire

Samedi 15h à 17h.



VACANCES D'ÉTÉ – HORAIRES DE LA PAROISSE

A partir du lundi 1^{er} juillet et jusqu'au 7 septembre inclus, les horaires de la paroisse sont modifiés pour les vacances scolaires.



En semaine : Pas de messe à 7h30

Le dimanche : Pas de messe à 9h30

MARIAGES

Nous avons la joie de vous annoncer le mariage de quelques paroissiens pendant l'été.



- **Charlotte Fontan et Simon Graciet** se marieront le 6 juillet à Montauban.
- **Edouard Piens et Adeline Burnan** se marieront le 6 juillet à Avignon.
- **Salim Riahi et Cécile Vassal dit Baruteau** se marieront le 11 juillet, en la paroisse Saint-Cornely, à Carnac.
- **Quentin Rivière et Sarah Osseirane** échangeront leurs consentements de mariage le 13 juillet, en la paroisse de la Nativité de Notre-Dame à Magny-en-Vexin.
- **Marc Ramanantsoa et Tiphaine Liger-Belair** échangeront leurs consentements le 27 juillet, en la paroisse Saint André de Montagnac.
- **Sophie Pelissier et Tristan Couëtoux du Tertre** s'uniront le 24 août, en la paroisse Saint-Jacques en Bergeracois, en la commune de Bergerac.
- **Thomas Gérard et Marine Swaton** se marieront le 31 août, en la paroisse Sainte Croix à Toulon.

RETROUVONS-NOUS TOUS À PARAY-LE-MONIAL

Avec d'autres paroissiens, rendez-vous à la session du 10 au 14 juillet 2019.



Inscrivez-vous sur <https://emmanuel.info/paray/>

Ou au 01 58 10 74 10

UNE FIN D'ANNÉE CHARGÉE ...

Chers amis,

En cette fin d'année pastorale, plusieurs beaux événements et occasions d'action de grâces !



D'abord l'ordination du diacre Benoît Leclerc le samedi 29 juin prochain à 9h30 à Saint-Sulpice. Soyez nombreux à entourer ces nouveaux prêtres. Pour une place assise, il faut arriver tôt !

Ensuite, les anniversaires du père François Burel.

Né le 29 juin 1929, le père François Burel a été ordonné prêtre le 29 juin 1957 à Paris.

Toujours en service bénévole à Saint-Laurent depuis plus de 25 ans, le père François célébrera cette année ses 90 ans de naissance et aussi ses 62 ans d'ordination sacerdotale. Wahou !

A l'occasion de ces deux événements exceptionnels, la famille de Benoît, la paroisse Saint-Laurent et la communauté de l'Emmanuel sont heureuses de vous accueillir au buffet qui suivra l'ordination de Benoît samedi 29 juin. Le rendez-vous est à partir de 13h dans les salons de la paroisse, au 119 bis de la rue du Faubourg Saint-Martin, métro gare de l'est.

Au cours de ce temps festif, vous pourrez solliciter la bénédiction de Benoît nouveau prêtre 😊

Quant à lui, le père François sera ravi de recevoir toutes vos marques de sympathie pour ce long et fructueux temps de vie au service de l'Eglise et des âmes.



Enfin, quelques repères pour la suite :

👉 **Le samedi 29 juin à 18h**, le père François Burel présidera une messe d'action de grâce pour toutes ses années de vie et de sacerdoce. *Un verre de l'amitié sera offert à la sortie de cette Eucharistie.*

👉 **Le dimanche 30 juin à 11h**, le père Julien Guérin, nommé à la paroisse de la Trinité à la rentrée prochaine, présidera une messe d'action de grâce pour sa première année de sacerdoce passée à Saint-Laurent.

Un pot suivra cette Eucharistie. Vous êtes les bienvenus.



👉 **Le dimanche 7 juillet à 11h**, le désormais père Benoît Leclerc présidera une première messe à Saint-Laurent. *Un buffet sera partagé à l'issue de l'Eucharistie.*

Vos boissons et plats sont les bienvenus pour garnir le buffet qui sera servi sur la parvis !

Nous comptons sur vous 😊

En attendant ces rencontres, nous prions pour les pères Benoît, François, et Julien.

**Père Jean-Max Renard +
curé**

UNE NOUVELLE ARRIVÉE À SAINT-LAURENT



Le Père Antonio Morales, nous rejoindra en septembre,
il fera partie de l'équipe à **Saint-Laurent**.



Liturgie de la Parole

Lecture du premiers livre des Rois (1 R 19, 16b.19-21)

En ces jours-là, le Seigneur avait dit au prophète Élie : « Tu consacreras Élisée, fils de Shafath, comme prophète pour te succéder. » Élie s'en alla. Il trouva Élisée, fils de Shafath, en train de labourer. Il avait à labourer douze arpents, et il en était au douzième. Élie passa près de lui et jeta vers lui son manteau. Alors Élisée quitta ses bœufs, courut derrière Élie, et lui dit : « Laisse-moi embrasser mon père et ma mère, puis je te suivrai. » Élie répondit : « Va-t'en, retourne là-bas ! Je n'ai rien fait. » Alors Élisée s'en retourna ; mais il prit la paire de bœufs pour les immoler, les fit cuire avec le bois de l'attelage, et les donna à manger aux gens. Puis il se leva, partit à la suite d'Élie et se mit à son service.

Psaume (Ps 15)

R/ Garde-moi mon Dieu

Garde-moi, mon Dieu : j'ai fait de toi mon refuge.
J'ai dit au Seigneur : « Tu es mon Dieu !
Seigneur, mon partage et ma coupe :
de toi dépend mon sort. »

Je bénis le Seigneur qui me conseille :
même la nuit mon cœur m'avertit.
Je garde le Seigneur devant moi sans relâche ;
il est à ma droite : je suis inébranlable

Mon cœur exulte, mon âme est en fête,
ma chair elle-même repose en confiance :
tu ne peux m'abandonner à la mort
ni laisser ton ami voir la corruption.

Je n'ai pas d'autre bonheur que toi.
Tu m'apprends le chemin de la vie :
devant ta face, débordement de joie !
À ta droite, éternité de délices !

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Galates (Ga 5, 1.13-18)

Frères, c'est pour que nous soyons libres que le Christ nous a libérés. Alors tenez bon, ne vous mettez pas de nouveau sous le joug de l'esclavage. Vous, frères, vous avez été appelés à la liberté. Mais que cette liberté ne soit pas un prétexte pour votre égoïsme ; au contraire, mettez-vous, par amour, au service les uns des autres. Car toute la Loi est accomplie dans l'unique parole que voici : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Mais si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde : vous allez vous détruire les uns les autres. Je vous le dis : marchez sous la conduite de l'Esprit Saint, et vous ne risquerez pas de satisfaire les convoitises de la chair. Car les tendances de la chair s'opposent à l'Esprit, et les tendances de l'Esprit s'opposent à la chair. En effet, il y a là un affrontement qui vous empêche de faire tout ce que vous voudriez. Mais si vous vous laissez conduire par l'Esprit, vous n'êtes pas soumis à la Loi.

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (Lc 9, 51-62)

Comme s'accomplissait le temps où il allait être enlevé au ciel, Jésus, le visage déterminé, prit la route de Jérusalem. Il envoya, en avant de lui, des messagers ; ceux-ci se mirent en route et entrèrent dans un village de Samaritains pour préparer sa venue. Mais on refusa de le recevoir, parce qu'il se dirigeait vers Jérusalem. Voyant cela, les disciples Jacques et Jean dirent : « Seigneur, veux-tu que nous ordonnions qu'un feu tombe du ciel et les détruise ? » Mais Jésus, se retournant, les réprimanda. Puis ils partirent pour un autre village. En cours de route, un homme dit à Jésus : « Je te suivrai partout où tu iras. » Jésus lui déclara : « Les renards ont des terriers, les oiseaux du ciel ont des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas d'endroit où reposer la tête. » Il dit à un autre : « Suis-moi. » L'homme répondit : « Seigneur, permets-moi d'aller d'abord enterrer mon père. » Mais Jésus répliqua : « Laisse les morts enterrer leurs morts. Toi, pars, et annonce le règne de Dieu. » Un autre encore lui dit : « Je te suivrai, Seigneur ; mais laisse-moi d'abord faire mes adieux aux gens de ma maison. » Jésus lui répondit : « Quiconque met la main à la charrue, puis regarde en arrière, n'est pas fait pour le royaume de Dieu. »